

**Monsieur Michel MERCIER**  
**Garde des Sceaux**  
**Ministre de la Justice et des Libertés**  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
13 Place Vendôme  
75042 PARIS CEDEX 01

Paris, le 17 janvier 2010

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de solliciter une audience en urgence afin d'évoquer les perspectives du partenariat entre le secteur associatif et votre ministère, dans le champ de la justice des mineurs.

Représentant l'ensemble des associations intervenant auprès des mineurs dans les domaines civil et pénal, nos quatre organisations éprouvent des difficultés persistantes à développer un partenariat équilibré avec la direction de la protection judiciaire de la jeunesse.

Nous constatons que les modalités de travail arrêtées en commun ne sont pas respectées par cette direction. Tant au niveau central que déconcentré, nous sommes de plus en plus confrontés à des décisions qui brident le rôle des associations et le réduit à celui de simple exécutant des services publics, compromettant ainsi la poursuite de nos missions.

Dans l'hypothèse où cette nouvelle orientation se confirmerait, les associations n'auront plus les moyens de mettre en œuvre les missions qui leur sont confiées, y compris dans le cadre des dispositifs qu'elles ont conçus, expérimentés et développés depuis tant d'années, à la grande satisfaction du gouvernement, des élus, des magistrats, et jusqu'à il y a peu, de l'administration.

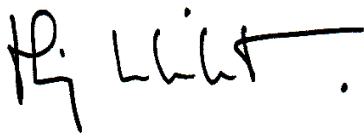
Nous nous interrogeons, non sans inquiétude, sur l'évolution du rôle et de la place du secteur associatif dans les politiques publiques relatives à la justice des mineurs et à la prévention de la délinquance.

Pour notre part, nous tenons à vous assurer de notre détermination à poursuivre un partenariat harmonieux avec l'Etat et à assurer des interventions pertinentes et de qualité auprès des familles et des jeunes concernés.

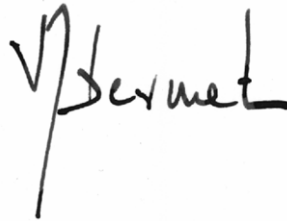
Nous avons à cœur d'échanger avec vous sur l'ensemble des sujets qui nous préoccupent et qui compromettent aujourd'hui notre partenariat. Nous espérons, par conséquent, que vous accepterez de nous accorder une audience.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

Thierry LEBEHOT  
Président de Citoyens et Justice

Handwritten signature of Thierry Lebehot in black ink, consisting of a stylized 'T' followed by 'L' and 'EBHOT'.

Michel DESMET  
Président de la CNAPE

Handwritten signature of Michel Desmet in black ink, featuring a large 'M' and 'D' followed by 'ESMET'.

Jacques LEPETIT  
Président de la FN3S

Handwritten signature of Jacques Lepetit in blue ink, appearing as a series of loops and a long horizontal stroke.

Dominique BALMARY  
Président de l'Uniopss

Handwritten signature of Dominique Balmary in black ink, with a cursive 'D' and 'B' followed by 'ALMARY' and a long horizontal stroke.